NOËL DES ENFANTS

C'est par une bien singulière promenade en forêt que la troupe du TADAJU nous a présentée une animation de l'après-midi du Noël des Enfants 2023 : ces quatorze jeunes acteurs nous ont entrainé dans bien des rebondissements qui ont jalonné cette randonnée pour laquelle chacun des marcheurs a eu son rôle à jouer. Bravo à tous !



Puis ce fut l'arrivée, tant attendue, du Père Noël, et la remise des cadeaux!



Enfin, avant le traditionnel gouter offert aux enfants, il a été procédé, par notre Maire et Mme Amandine SANCHEZ organisatrice du concours, à la remise des prix récompensant les plus belles citrouilles d'Halloween!

1^{er} Prix
M. et Mme Frédéric et Aude LAYDEVANT
et leurs enfants

2ème Prix
M. Hugo TOURCHER,
Mme Pauline REZER
et leurs enfants



3 ème Prix M. Jonathan LÊ CÔNG, Mme Sabrina FALETTA et leurs enfants







RÉOUVERTURE DU RUPT DE ZELLE

Un peu d'histoire : ce « Ru », dont les eaux proviennent principalement des écoulements des champs situés entre Sainte-Barbe et la rue de la corvée, fut enfoui dans les années 90. Un tubage d'eau pluviale eut lieu en même temps que la mise en place des conduites d'eaux usées descendant vers Nouilly pour être traitées sur Metz.

En 2016, rue de la corvée, une coulée d'eau boueuse a ennoyé plusieurs maisons construites à proximité de l'ancien lit du rupt de Zelle. La municipalité se devait de trouver une, voire même des solutions à cet important problème. Décision fut alors prise d'élargir le projet à la renaturalisation de ce ruisseau en aval de la voie verte.

Ces travaux dont l'étude fut confiée à l'IRH* et MATEC**, furent largement subventionnés (80 %) par L'Agence de l'Eau Rhin Meuse, l'État, la Région Grand Est, la CCHCPP et, pour partie par la GEMAPI***. Le chantier, d'un montant d'environ 260 000 €, est à ce jour dans son ultime phase de réalisation. C'est au printemps 2024 qu'est envisagée son inauguration.

<u>L'action menée en prévention des inondations</u> repose sur deux éléments : d'une part la plantation de deux haies en flan de pentes entre Sainte-Barbe et Servigny, afin de ralentir l'écoulement d'eaux de ruissellement, d'autre part, l'aménagement d'un terrain destiné à recevoir temporairement ces eaux et réguler leur évacuation. Des fossés acheminent déjà les eaux pluviales dans cette zone tampon.



<u>La réouverture du rupt de Zelle</u>: à une soixante de mètres en aval de la voie verte, la conduite d'eau pluviale (anciennement Rupt de Zelle) située à près de deux mètres de profondeur, a été réouverte.

C'est à partir de ce point que le ruisseau reprend, en surface un cours sinueux sur environ sept cents mètres, jusquau terrain de football. Il passe sous le chemin de Metz, et reprend son cours naturel jusqu'à l'ancienne ligne ferroviaire vers Nouilly où il se déverse dans le ruisseau



de Quarante. Ce n'est pas moins de 1.100 arbres et arbustes, actuellement en plantation, qui vont agrémenter les rives du Rupt de Zelle sur sa partie remise au jour.





Un cheminement piétonnier reliera, dès début 2024, la voie verte jusqu'au stade en longeant le ruisseau, proposant ainsi à tous de nouveaux circuits de promenade, voire de randonnée pour les plus sportifs.

Un réaménagement du stade avec de nouvelles plantations et un rehaussement de la bute pour vélo-cross et BMX est en cours, ce dernier point utilisant les déblais des travaux en cours.

Enfin, un aménagement de terrain situé entre la Voie Verte et le point de réouverture du ruisseau est à l'étude. Il y sera notamment placé un ensemble de panneaux descriptifs de l'opération menée avec mention des nombreuses variétés plantées tout au long du ruisseau et du cheminement.





^{*} IRH : organisme en charge de la renaturation hydromorphologique de cours d'eau, restauration de la continuité écologique.